

**DOREL PRODUITS DE PUÉRICULTURE**

Maxi-Cosi

Tiny Love

Safety 1st

BebeConfort

Cosco

Infanti

DOREL MAISON

Dorel Home Products

Cosco Home & Office

Ameriwood

Dorel Living

Signature Sleep

Little Seeds

BOURSE**TSX : DII.B, DII.A****CONTACTS :**

Saint Victor Investments inc.

Rick Leckner

514 245-9232

Les Industries Dorel inc.

Jeffrey Schwartz

514 934-3034

Dorel publie ses résultats du premier trimestre 2024

- **La division Dorel Produits de puériculture est confiante de poursuivre sa croissance.**
- **La division Dorel Maison réduit considérablement ses pertes opérationnelles.**

Montréal, le 10 mai 2024 — La société Les Industries Dorel inc. (TSX : DII.B, DII.A) a annoncé aujourd'hui les résultats de son premier trimestre clos le 31 mars 2024.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 351,1 millions de dollars US, soit une hausse de 5,4 % par rapport aux 333,2 millions de dollars US de l'exercice précédent. La perte nette pour le premier trimestre s'est élevée à 17,6 millions de dollars US, soit 0,54 dollar US par action diluée, contre 31,5 millions de dollars US, soit 0,97 dollar US par action diluée, l'an dernier. La perte nette ajustée¹ s'est élevée à 16,9 millions de dollars US, soit 0,52 dollar US par action diluée, contre 31,5 millions de dollars US, soit 0,97 dollar US par action diluée, lors du dernier exercice.

« La division Dorel Produits de puériculture a enregistré des gains significatifs par rapport à la même période lors de l'exercice précédent, avec un bénéfice opérationnel ajusté¹ en hausse de 10,1 millions de dollars US par rapport au premier trimestre de l'année dernière. L'optimisme interne est élevé car le secteur tire profit de l'introduction d'une sélection variée de nouveaux produits excitants. Nos partenaires détaillants et les consommateurs ont bien réagi à ces nouvelles offres, les ventes en magasin ayant bien rebondi, stimulant la croissance par des gains de parts de marché. En combinant l'augmentation des ventes et la poursuite de la réduction des coûts de la division Produits de puériculture, nous croyons plus que jamais que celle-ci continuera d'améliorer ses bénéfices d'une année à l'autre. La division Dorel Maison a également réalisé des progrès considérables au cours du premier trimestre, réduisant sa perte opérationnelle ajustée¹ de 10,5 millions de dollars US, malgré la faiblesse persistante du marché du meuble, où les ventes de l'industrie continuent d'accuser un retard par rapport à toutes les autres catégories de produits de consommation. Le plan annoncé précédemment pour simplifier et combiner certaines composantes clés du secteur Maison a rendu les opérations combinées plus efficaces et plus rentables. Les économies prévues devraient s'élever à 4,0 millions de dollars US par an. Le secteur Maison adopte les bonnes stratégies, ce qui a pour conséquence de faire croître la liste des nouveaux clients et des nouveaux produits. Les bénéfices significatifs viendront lorsque les volumes du secteur augmenteront à des niveaux plus traditionnels », a déclaré Martin Schwartz, président et chef de la direction de Dorel.

¹ Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Sommaire de l'information financière (non audité)			
Premiers trimestres clos les 31 mars			
Tous les chiffres sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action			
	2024	2023	Variation
	\$	\$	%
Produits	351 072	333 197	5,4%
Perte nette	(17 569)	(31 509)	(44,2)%
Par action - De base	(0,54)	(0,97)	(44,3)%
Par action - Diluée	(0,54)	(0,97)	(44,3)%
Perte nette ajustée ⁽¹⁾	(16 870)	(31 509)	(46,5)%
Par action - Diluée ⁽¹⁾	(0,52)	(0,97)	(46,4)%
Nombre d'actions en circulation –			
Nombre de base, moyenne pondérée	32 555 897	32 537 617	
Nombre dilué, moyenne pondérée	32 555 897	32 537 617	

(1) Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans ce communiqué de presse.

Dorel Produits de puériculture

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US

Premiers trimestres clos les 31 mars (non audité)					
	2024		2023		Variation
	\$	% des produits	\$	% des produits	%
Produits	212 690		200 025		6,3%
Bénéfice brut	56 457	26,5%	44 793	22,4%	26,0%
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	549		(8 923)		n.s.
Bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) ⁽¹⁾	1 129		(8 923)		n.s.

n.s. = non significatif

(1) Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans ce communiqué de presse.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre s'est élevé à 212,7 millions de dollars US, en hausse de 12,7 millions de dollars US, soit 6,3 %, par rapport aux 200,0 millions de dollars US de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires sur une base comparable¹ a augmenté de 6,2 % par rapport à la même période lors de l'exercice précédent, après élimination de l'impact des variations des taux de change. La croissance provient principalement des marchés américain et européen, où le réseau de distribution en magasin s'est fortement redressé. En outre, le Brésil et certains marchés d'exportation ont contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à la même période lors de l'exercice précédent. Aux États-Unis, les sièges d'auto ont été à l'origine des augmentations dans les catégories de produits de cette division. Safety 1st a particulièrement bien performé, grâce au placement de nouveaux produits et à la récente refonte de cette marque emblématique.

Le bénéfice opérationnel du premier trimestre s'est élevé à 0,5 million de dollars US, contre une perte opérationnelle de 8,9 millions de dollars US l'année dernière. Le bénéfice opérationnel ajusté¹ a été de 1,1 million de dollars US contre une perte opérationnelle ajustée¹ de 8,9 millions de dollars US il y a un an. Le dollar américain s'est raffermi par rapport à la plupart des principales devises depuis le début de l'exercice, et s'il était demeuré au même niveau qu'à la fin de 2023, il aurait ajouté 2,0 millions de dollars US au bénéfice du trimestre. Les unités d'exploitation Dorel Produits de puériculture USA et Dorel Produits de puériculture Europe ont considérablement augmenté leur bénéfice opérationnel par rapport à la période comparable de l'exercice précédent, la marge brute du secteur s'étant améliorée de 410 points de base par rapport à l'exercice précédent. Bien qu'une partie importante de l'amélioration soit attribuable au fait que les stocks du début de l'exercice étaient à coût moindre, l'amélioration des prix, une meilleure combinaison de produits et une meilleure absorption des coûts à l'usine de fabrication américaine ont également contribué à l'amélioration du trimestre.

Dorel Maison

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US

Premiers trimestres clos les 31 mars (non audité)					
	2024		2023		Variation
	\$	% des produits	\$	% des produits	%
Produits	138 382		133 172		3,9%
Bénéfice brut	11 780	8,5%	1 920	1,4%	n.s.
Perte opérationnelle	(3 556)		(13 881)		(74,4)%
Perte opérationnelle ajustée ⁽¹⁾	(3 371)		(13 881)		(75,7)%

n.s. = non significatif

(1) Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans ce communiqué de presse.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre s'est élevé à 138,4 millions de dollars US, soit une augmentation de 5,2 millions de dollars US, ou 3,9 %, par rapport aux 133,2 millions de dollars US de l'année précédente. Le chiffre d'affaires brut total des magasins a augmenté de 23,3 % par rapport à l'année précédente, grâce aux fortes ventes de chariots à main, d'escabeaux et de meubles pliants. Il y a également eu une augmentation des commandes de réapprovisionnement alors que les niveaux de stock des magasins ont continué à baisser. Le chiffre d'affaires brut total tiré du commerce électronique a diminué de 6,1 %. Le contexte actuel d'inflation élevée et l'augmentation des taux hypothécaires aux États-Unis continuent de freiner les dépenses des consommateurs en mobilier de maison. L'assistance a été excellente au kiosque de la division Dorel Maison lors de la récente exposition High Point Furniture Market, et les clients se sont montrés enthousiastes à l'égard de la nouvelle gamme de produits du secteur.

La perte opérationnelle du premier trimestre s'est élevée à 3,6 millions de dollars US, contre 13,9 millions de dollars US l'an dernier, soit une amélioration de 10,3 millions de dollars US. La perte opérationnelle ajustée¹ a été de 3,4 millions de dollars US contre 13,9 millions de dollars US l'année précédente. La marge brute a augmenté de 710 points de base par rapport à l'année précédente, en grande partie grâce à la baisse des coûts de transport et des matières premières, ainsi qu'à une légère augmentation des volumes de production, qui ont favorisé l'absorption des frais généraux. Le rendement s'est amélioré et les coûts opérationnels ont été réduits grâce au plan de restructuration du secteur lancé au quatrième trimestre 2023. Les stocks ont diminué de 27,8 millions de dollars US par rapport à ceux d'il y a un an.

Perspectives

« Les résultats de la division Dorel Produits de puériculture sont conformes aux attentes, malgré certains défis liés aux taux de change, et nous sommes prêts à continuer d'améliorer notre bénéfice d'un trimestre à l'autre. Nous préparons plusieurs événements importants pour nos clients au deuxième trimestre et nous prévoyons une augmentation des revenus par rapport au premier trimestre lorsque nous commencerons à expédier ces nouveaux articles, ce qui devrait améliorer davantage la croissance actuelle de notre ligne de revenus. Comme pour les années précédentes, nous nous attendons à ce que le second semestre soit meilleur que le premier, grâce à la poursuite de l'augmentation des revenus d'une année sur l'autre », a commenté Martin Schwartz, président et chef de la direction de Dorel.

« À la division Dorel Maison, on s'attend à ce que la traction exercée par les magasins au cours du premier trimestre se poursuive. Au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles inscriptions et que nos produits commencent à se vendre, nous nous attendons à ce que les bénéfices tirés de ce secteur continuent de s'améliorer d'un trimestre à l'autre. Toutefois, étant donné que le cycle de vente est naturellement plus long dans les magasins physiques que dans le commerce électronique, nous ne verrons les bénéfices de nos succès dans ce canal qu'au cours du second semestre de l'année. Entre-temps, nous continuons à nous concentrer sur la réduction des coûts et sur la relance de notre activité de commerce électronique. », a conclu M. Schwartz.

Téléconférence

Les Industries Dorel inc. tiendra une conférence téléphonique le vendredi 10 mai 2024 à 13 h, heure de l'Est, pour discuter de ces résultats. Les personnes intéressées peuvent se joindre à l'appel en composant le 1-800-319-4610. Il sera également possible de participer à la conférence en direct sur le Web en se rendant à <http://www.dorel.com/fr>. Si vous êtes dans l'impossibilité d'y participer, vous pourrez avoir accès à un enregistrement de la conférence téléphonique en téléphonant au 1-800-319-6413 et en entrant le code 0766 sur votre clavier téléphonique. L'enregistrement sera accessible à compter de 16 h 30, le vendredi 10 mai 2024 jusqu'à 23 h 59 le vendredi 17 mai 2024.

Des états financiers intermédiaires consolidés résumés au 31 mars 2024 seront disponibles sur le site Web de la Société, www.dorel.com/fr, et seront mis à votre disposition sur le site Web SEDAR.

Profil de Dorel

Les Industries Dorel inc. (TSX : DII.B, DII.A) est une entreprise mondiale qui exerce ses activités dans deux secteurs distincts, soit les produits de puériculture et les produits pour la maison. La force de Dorel tient à la diversité, l'innovation et la qualité de ses produits, ainsi qu'à la supériorité de ses marques. La division Dorel Produits de puériculture possède un portefeuille de marques de grande notoriété, notamment les marques mondiales Maxi-Cosi, Safety 1st et Tiny Love, auxquelles s'ajoutent des marques régionales comme BebeConfort, Cosco, Mother's Choice et Infanti. La division Dorel Maison, qui a développé une plateforme complète de commerce électronique, commercialise un vaste assortiment de meubles dont certains fabriqués aux États-Unis et au Canada et d'autres importés. Dorel, dont les ventes annuelles atteignent 1,4 milliard de dollars US, compte environ 3 900 employés qui œuvrent dans des installations réparties dans vingt-deux pays à travers le monde.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Sous réserve de ce qui pourrait être exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, notamment les énoncés qui portent sur l'incidence de la conjoncture macroéconomique, dont les pressions inflationnistes, l'évolution des dépenses de consommation, les variations des taux de change et la hausse des taux d'intérêt, sur les activités commerciales, la situation financière et les activités opérationnelles de la Société, et ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels puissent différer de façon importante des attentes de la Société telles qu'elles sont exprimées de manière explicite ou implicite dans ces énoncés, et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives commerciales pourraient ne pas se matérialiser. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se matérialisera ou, s'il se matérialise, ce que la Société en bénéficiera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent communiqué de presse aux fins de communiquer des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de la Société. Cependant, le lecteur est mis en garde que ces énoncés prospectifs pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur plusieurs hypothèses que la Société estimait raisonnables le jour où elle les a exprimés. Les facteurs susceptibles de faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux attentes de la Société exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont notamment les suivants :

- les conditions économiques et financières en général, y compris par suite du contexte actuel d'inflation élevée;
- les changements dans les lois ou règlements applicables;
- les changements survenus dans les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement, y compris la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison du contexte macro-économique;
- les fluctuations des devises étrangères, notamment les niveaux élevés de volatilité des devises étrangères par rapport au dollar US qui traduisent les incertitudes liées au contexte macro-économique;
- le risque lié à la clientèle et au crédit y compris la concentration de revenus auprès d'un petit nombre de clients;
- les coûts associés à la responsabilité produits;
- les changements intervenus à la législation fiscale, ou l'interprétation ou l'application de ces règles;
- la capacité continue de mettre au point des produits et de soutenir les noms de marques;
- les changements apportés au cadre réglementaire;
- des crises de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, susceptibles d'avoir une incidence négative sur les économies mondiales et les marchés financiers et pouvant donner lieu à un ralentissement économique durant une période de temps prolongée et avoir des répercussions négatives importantes sur la demande pour les produits de la Société et sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels;
- l'impact des conflits internationaux sur les ventes de la Société, y compris l'actuelle guerre entre la Russie et l'Ukraine et entre l'Israël et le Hamas;
- un accès continu aux sources de financement, y compris le respect par la Société de l'ensemble des clauses restrictives de sa facilité de crédit garantie par des actifs et son prêt à terme, ainsi que les coûts des emprunts y afférents, tous ces éléments étant susceptibles de subir les effets préjudiciables du contexte macro-économique;
- les défaillances liées aux systèmes de technologie de l'information;
- les modifications des hypothèses servant à l'évaluation du goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, ainsi qu'une diminution de la capitalisation boursière de la Société dans l'avenir;
- l'absence de certitude que la Société déclarera des dividendes dans l'avenir;

- l'exposition accrue aux risques liés à la cybersécurité en raison du travail à distance des employés de la Société;
- la capacité de la Société à protéger ses technologies et ses produits, actuels et futurs, et à défendre ses droits de propriété intellectuelle;
- les éventuels dommages à la réputation de la Société; et
- l'incidence des changements climatiques sur la Société.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont analysés dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes. Les facteurs de risque exposés dans les documents précédemment mentionnés sont expressément incorporés par renvoi au présent communiqué de presse dans leur intégralité.

La Société met en garde le lecteur que les risques décrits plus haut ne sont pas les seuls susceptibles d'avoir des répercussions. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou que la Société estime non importants peuvent aussi avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats opérationnels. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier de manière induite aux énoncés prospectifs pour en prédire les résultats réels.

Tous les chiffres des tableaux qui suivent sont exprimés en milliers de dollars US, sauf les montants par action.

Résultats consolidés

	Premiers trimestres clos			
	31 mars	31 mars	Variation	
	2024	2023	\$	%
Produits	351 072	333 197	17 875	5,4%
Coût des produits vendus	282 835	286 484	(3 649)	(1,3)%
Bénéfice brut	68 237	46 713	21 524	46,1%
Frais de vente	31 162	31 439	(277)	(0,9)%
Frais généraux et administratifs	37 750	36 694	1 056	2,9%
Frais de recherche et de développement	6 091	6 208	(117)	(1,9)%
Perte de valeur sur les créances clients	121	414	(293)	(70,8)%
Frais de restructuration	765	-	765	100,0%
Perte opérationnelle	(7 652)	(28 042)	(20 390)	(72,7)%
Perte opérationnelle ajustée ⁽¹⁾	(6 887)	(28 042)	(21 155)	(75,4)%
Frais financiers	9 082	6 240	2 842	45,5%
Perte avant impôts sur le résultat	(16 734)	(34 282)	(17 548)	(51,2)%
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	835	(2 773)	3 608	n.s.
Perte nette	(17 569)	(31 509)	(13 940)	(44,2)%
Perte nette ajustée ⁽¹⁾	(16 870)	(31 509)	(14 639)	(46,5)%
Perte par action - De base	(0,54)	(0,97)	(0,43)	(44,3)%
Perte par action - Diluée	(0,54)	(0,97)	(0,43)	(44,3)%
Perte par action ajustée - Diluée ⁽¹⁾	(0,52)	(0,97)	(0,45)	(46,4)%
Nombre moyen pondéré d'actions - De base	32 555 897	32 537 617	s.o.	s.o.
Nombre moyen pondéré d'actions - Dilué	32 555 897	32 537 617	s.o.	s.o.
Marge brute ⁽²⁾	19,4%	14,0%	s.o.	540 pb
Frais de vente en pourcentage des produits ⁽³⁾	8,9%	9,4%	s.o.	(50) pb
Frais généraux et administratifs en pourcentage des produits ⁽⁴⁾	10,8%	11,0%	s.o.	(20) pb

n.s. = non significatif

s.o. = sans objet

pb = point de base

(1) Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans ce communiqué de presse.

(2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les produits.

(3) Les frais de vente en pourcentage des produits correspond aux frais de vente divisés par les produits.

(4) Les frais généraux et administratifs en pourcentage des produits correspond aux frais généraux et administratifs divisés par les produits.

Dorel Produits de puériculture

	Premiers trimestres clos			
	31 mars	31 mars	Variation	
	2024	2023	\$	%
Produits	212 690	200 025	12 665	6,3%
Coût des produits vendus	156 233	155 232	1 001	0,6%
Bénéfice brut	56 457	44 793	11 664	26,0%
Frais de vente	25 371	25 131	240	1,0%
Frais généraux et administratifs	25 151	23 306	1 845	7,9%
Frais de recherche et de développement	4 729	4 883	(154)	(3,2)%
Perte de valeur sur les créances clients	77	396	(319)	(80,6)%
Frais de restructuration	580	-	580	100,0%
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	549	(8 923)	9 472	n.s.
Bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) ⁽¹⁾	1 129	(8 923)	10 052	n.s.
Marge brute ⁽²⁾	26,5%	22,4%	s.o.	410 pb
Frais de vente en pourcentage des produits ⁽³⁾	11,9%	12,6%	s.o.	(70) pb
Frais généraux et administratifs en pourcentage des produits ⁽⁴⁾	11,8%	11,7%	s.o.	10 pb

n.s. = non significatif

s.o. = sans objet

pb = point de base

(1) Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans ce communiqué de presse.

(2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les produits.

(3) Les frais de vente en pourcentage des produits correspond aux frais de vente divisés par les produits.

(4) Les frais généraux et administratifs en pourcentage des produits correspond aux frais généraux et administratifs divisés par les produits.

Dorel Maison

	Premiers trimestres clos			
	31 mars	31 mars	Variation	
	2024	2023	\$	%
Produits	138 382	133 172	5 210	3,9%
Coûts des produits vendus	126 602	131 252	(4 650)	(3,5)%
Bénéfice brut	11 780	1 920	9 860	n.s.
Frais de vente	5 791	6 308	(517)	(8,2)%
Frais généraux et administratifs	7 954	8 150	(196)	(2,4)%
Frais de recherche et de développement	1 362	1 325	37	2,8%
Perte de valeur sur les créances clients	44	18	26	144,4%
Frais de restructuration	185	-	185	100,0%
Perte opérationnelle	(3 556)	(13 881)	(10 325)	(74,4)%
Perte opérationnelle ajustée ⁽¹⁾	(3 371)	(13 881)	(10 510)	(75,7)%
Marge brute ⁽²⁾	8,5%	1,4%	s.o.	710 pb
Frais de vente en pourcentage des produits ⁽³⁾	4,2%	4,7%	s.o.	(50) pb
Frais généraux et administratifs en pourcentage des produits ⁽⁴⁾	5,7%	6,1%	s.o.	(40) pb

n.s. = non significatif

s.o. = sans objet

pb = point de base

(1) Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans ce communiqué de presse.

(2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les produits.

(3) Les frais de vente en pourcentage des produits correspond aux frais de vente divisés par les produits.

(4) Les frais généraux et administratifs en pourcentage des produits correspond aux frais généraux et administratifs divisés par les produits.

Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR

Dorel inclut dans le présent communiqué de presse certains ratios et mesures financières non conformes aux PCGR, comme expliqué ci-après. Ces ratios et mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Ces ratios et mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures calculées conformément aux IFRS. Le présent communiqué de presse comprend les rapprochements entre les ratios et mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières qui sont les plus directement comparables calculées conformément aux IFRS.

Dorel considère que les ratios et mesures financières non conformes aux PCGR utilisés dans le présent communiqué de presse fournissent des informations additionnelles aux investisseurs leur permettant d'analyser ses résultats et de mesurer sa performance financière en excluant la variation liée à certains éléments qui, de l'avis de Dorel, ne reflètent pas la performance de ses activités principales et offre ainsi une meilleure comparabilité d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont également utilisées par la direction pour évaluer la performance financière de Dorel et prendre des décisions opérationnelles et stratégiques.

Ajustements aux ratios et aux mesures non conformes aux PCGR

Tel que mentionné ci-dessus, certains de nos ratios et mesures financières non conformes aux PCGR excluent la variation liée à certains ajustements qui affectent la comparabilité des résultats financiers de Dorel et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Les ajustements qui ont un impact sur plus d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

Frais de restructuration

Les frais de restructuration comprennent les frais directement liés aux activités significatives de sortie, incluant la vente d'usines de fabrication, la fermeture d'activités, la réorganisation, l'optimisation, la transformation et la consolidation afin d'améliorer la position compétitive de la Société sur le marché et de réduire les coûts et ainsi amener des gains en efficacité, ainsi que les frais d'acquisition en lien avec l'acquisition de compagnies. Les frais de restructuration sont inclus comme un ajustement dans le calcul du bénéfice brut ajusté, de la marge brute ajustée, du bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e), et du bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e). Les frais de restructuration ont été de 0,8 millions de dollars US pour les trois mois clos le 31 mars 2024 (aucun en 2023). Veuillez consulter la section « Frais de restructuration » dans le rapport de gestion pour plus de détails.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'impact des frais de restructuration. La marge brute ajustée est un ratio non conforme aux PCGR et correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les produits. Dorel utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, en excluant la variation liée aux ajustements décrits ci-dessus. Dorel utilise également le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée par division pour mesurer sa performance au niveau des divisions. Dorel exclut cet élément puisqu'il nuit à la comparabilité des résultats financiers de Dorel et qu'il pourrait potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance des activités de la Société dans son ensemble et au niveau des divisions d'une période à l'autre, sans la variation causée par l'impact des frais de restructuration. Le fait d'exclure cet élément ne signifie pas qu'il est nécessairement non récurrent. Ces ratios et mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Il n'y a pas de bénéfice brut ajusté et de marge brute ajustée pour les trois mois clos les 31 mars 2024 et 2023.

Bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e)

Le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) correspond au bénéfice (perte) opérationnel(le) excluant l'impact des frais de restructuration. Le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) exclut également la perte de valeur du goodwill. La direction utilise le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, en excluant la variation liée aux ajustements décrits ci-dessus. Dorel utilise également le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) par division pour mesurer sa performance au niveau des divisions. Dorel exclut ces éléments puisqu'ils affectent la comparabilité des résultats financiers de Dorel et ils pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) pour mesurer la performance des activités de la Société dans son ensemble et au niveau des divisions d'une période à l'autre, sans la variation causée par l'impact des frais de restructuration et de la perte de valeur du goodwill. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

	Premiers trimestres clos	
	31 mars 2024	31 mars 2023
Perte opérationnelle	(7 652)	(28 042)
Ajustée pour :		
Total des frais de restructuration	765	-
Perte opérationnelle ajustée	(6 887)	(28 042)

	Premiers trimestres clos	
	31 mars 2024	31 mars 2023
Dorel Produits de puériculture		
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	549	(8 923)
Ajusté(e) pour :		
Frais de restructuration	580	-
Bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e)	1 129	(8 923)

	Premiers trimestres clos	
	31 mars 2024	31 mars 2023
Dorel Maison		
Perte opérationnelle	(3 556)	(13 881)
Ajustée pour :		
Frais de restructuration	185	-
Perte opérationnelle ajustée	(3 371)	(13 881)

Bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e)

Le bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) correspond au bénéfice (perte) net(te) excluant l'impact des frais de restructuration et de la perte de valeur du goodwill, ainsi que la charge (recouvrement) d'impôts lié(e) aux ajustements ci-dessus. Le bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e) est un ratio non conforme aux PCGR et correspond au bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions diluées. La direction utilise le bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et le bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, en excluant la variation liée aux ajustements décrits ci-dessus. Dorel exclut ces éléments puisqu'ils affectent la comparabilité des résultats financiers de Dorel et ils pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et le bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e) pour mesurer la performance des activités de la Société d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

	Premiers trimestres clos	
	31 mars	31 mars
	2024	2023
Perte nette	(17 569)	(31 509)
Ajustée pour :		
Total des frais de restructuration	765	-
Recouvrement d'impôts lié aux ajustements ci-dessus	(66)	-
Perte nette ajustée	(16 870)	(31 509)
Perte par action - De base	(0,54)	(0,97)
Perte par action - Diluée	(0,54)	(0,97)
Perte par action ajustée - Diluée ⁽¹⁾	(0,52)	(0,97)

(1) Il s'agit d'un ratio financier non conforme aux PCGR et correspond au bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions diluées.

Augmentation (diminution) des produits sur une base comparable et augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés

L'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable correspond à l'augmentation (diminution) des produits en comparaison avec la période précédente excluant l'incidence des fluctuations des taux de change. L'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés correspond à l'augmentation (diminution) des produits en comparaison avec la période précédente excluant l'incidence des variations des taux de change, l'incidence des entreprises acquises pour le premier exercice d'exploitation, et l'incidence de la vente de divisions. La direction utilise l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, en excluant la variation liée aux ajustements décrits ci-dessus. Dorel exclut ces éléments puisqu'ils affectent la comparabilité de ses résultats financiers et ils pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Certains investisseurs et analystes utilisent l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés pour mesurer la performance des activités de la Société dans son ensemble et au niveau des divisions d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

	Premiers trimestres clos les 31 mars											
	Consolidé				Dorel Produits de puériculture				Dorel Maison			
	2024		2023		2024		2023		2024		2023	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Produits de la période	351 072		333 197		212 690		200 025		138 382		133 172	
Produits de la période comparative	(333 197)		(428 035)		(200 025)		(216 569)		(133 172)		(211 466)	
Augmentation (diminution) des produits	17 875	5,4	(94 838)	(22,2)	12 665	6,3	(16 544)	(7,6)	5 210	3,9	(78 294)	(37,0)
Incidence des fluctuations des taux de change	(266)	(0,1)	4 957	1,2	(293)	(0,1)	4 316	2,0	27	-	641	0,3
Augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ⁽¹⁾	17 609	5,3	(89 881)	(21,0)	12 372	6,2	(12 228)	(5,6)	5 237	3,9	(77 653)	(36,7)

(1) Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans ce communiqué de presse.